



Compte rendu de réunion

Assemblée générale de la FFB

<u>Objet de la réunion</u> Assemblée générale	<u>Date de rédaction</u> 10/12/2017
<u>Date / heure de début / durée</u> 10 décembre 2017 9h30 – 12h00 2h30	<u>Rédacteur</u> Stéphanie Giron
<u>Lieu</u> Ibis Rungis	<u>Nom du fichier :</u> CR_AG_20171210 <u>Pièces jointes :</u> - réflexions_avenir_FFB
<u>Participants</u> <u>Ligues :</u> Michel Kuntzmann (Nouvelle Aquitaine) Jean-Michel Delamarche (Bretagne) Vincent Le Roux (Bretagne) Valéry Callens (Hauts de France) Gabriel Martial (Méditerranée) Patrice Mesny (Ile de France) Olivier Tancrez (Ile de France) Sylvie Landré (Pays de la Loire) Sylvie Peyramaure (Centre-Val de Loire) Dominique Peyramaure (Centre-Val de Loire) Philippe Maillard (Bourgogne-Franche-Comté) Francis Richard (Grand Est) Régis Valière (Grand Est) Denis Brayer (Auvergne-Rhône-Alpes) Frédéric Dupré-Rambaud (Auvergne-Rhône-Alpes) Dominique Corvaisier (Auvergne-Rhône-Alpes) <u>CD FFB :</u> Maxime Cassis, Olivier Coumert, Thierry Deléglise, Stéphanie Giron, Claudine Mesny, François Pouilhe, Pierre Reynaert, Viviane Rouchon, Claude Schaffran, Jean-Paul Sinanian <u>Directeur technique national :</u> Marc Massé <u>Directrice administrative :</u> Véronique Cardineau	<u>Destinataires (A):</u> Ligues CD FFB

Compte rendu

MOT DU PRESIDENT :

Le président Sinanian accueille les présidents et les délégués des ligues en les remerciant de leur présence.

Il présente à l'Assemblée les excuses du bureau pour les désagréments liés à une maladresse lors de la convocation du colloque des présidents, qui a conduit les ligues à restreindre leurs délégués.

Le samedi après-midi qui précède les Assemblées générales sera désormais consacré au colloque des présidents de ligue.

Notre marge de manœuvre financière est solidifiée grâce au suivi de notre trésorier général et aux efforts consentis par les commissions fédérales.

La situation financière au 31 août 2017 est excédentaire.

La mise en place des 3 pôles (communication, formation, sportif) est en cours. Le pôle sportif se constitue avec, dans le rôle de pilotes, Jean-Paul Boudoux et Marc Massé. Valéry Callens et Marcel Dejardin se joindront au pôle afin de représenter les ligues.

En termes de croissance, nous savons qu'il nous faudrait, au rythme actuel, 13 années encore pour atteindre le nombre de 20 000 licenciés, objectif défini lors des tables rondes organisées à Joué-lès-Tours en décembre 2016.

La candidature de Paris 2024 devra permettre de mobiliser les forces vives du billard pour croître et se développer plus rapidement et solidifier la position de la FFB dans le paysage sportif français.

Pour ce faire, notre rôle est de maintenir les efforts de tous nos dirigeants vers la structuration et l'accueil des clubs sur tout notre territoire.

Le président Sinanian indique que Claude Schaffran et Gérard Mathias travaillent actuellement sur le dossier des différentes licences, et que ce sujet sera présenté lors de cette réunion.

Il remercie François Pouilhe qui a animé le colloque des présidents de ligue le samedi après-midi précédent cette Assemblée générale.

Enfin, il conclut en demandant aux membres présents de maintenir leurs efforts pour continuer à travailler avec les clubs afin d'ouvrir et d'accélérer le processus de développement, car tout concorde aujourd'hui pour nous permettre de croître et de nous installer dans le paysage sportif français, si tout le monde « joue le jeu ».

1) PRESENTATION ET VALIDATION DES COMPTES

Les comptes sont arrêtés au 31 août 2017.

Le trésorier présente le compte de résultat, ainsi que le rapport du Commissaire aux comptes. L'excédent s'établit à 117 242, 89 € contre 39 251,51 € pour l'exercice précédent.

L'assemblée donne le quitus au trésorier à l'unanimité.

Le résultat sera affecté au compte report à nouveau.

2) ÉLECTION COMPLÉMENTAIRE

Suite à la démission de Nguyễn Baylatry, un poste est à pourvoir au Comité directeur fédéral. La Fédération a reçu deux candidatures pour ce poste : Sylvie Vaquier et Laurent Goodwin. Les candidats sont présentés à l'Assemblée.

Les ligues sont appelées à voter.

Le bureau électoral est composé de Dominique Corvaisier (président), Olivier Tancrez, Frédéric Dupré-Rambaud et Philippe Maillard.

Inscrits : 1122 / Votants : 904

Laurent Goodwin recueille 374 suffrages.

Sylvie Vaquier recueille 439 suffrages.

Sylvie Vaquier est élue.

3) PARIS 2024

Pierre Reynaert prie l'Assemblée de bien vouloir excuser l'absence de Jean-Pierre Guiraud, coordonnateur du projet Paris 2024, retenu par une réunion de l'Union mondiale du billard en Égypte ce week-end.

Il présente l'organigramme de l'équipe qui travaille dès maintenant sur le projet, les opportunités et les enjeux de ce dossier pour le développement du billard mondial.

Une demande est posée au président Sinanian : Il faut que la Fédération donne rapidement aux organes déconcentrés une ligne directrice de communication ; en effet, les établissements publics mettent la question de Paris 2024 au cœur des questions posées aux dirigeants de nos ligues et de nos comités départementaux.

4) REFLEXIONS SUR L'AVENIR DE LA FFB – LES LICENCES

Cf. PJ « réflexions_avenir_FFB »

Le président Sinanian insiste sur l'importance extrême du travail des ligues et des comités départementaux auprès des clubs pour les inciter à se développer, à licencier de nouveaux membres et à travailler tous ensemble pour assurer la pérennité de la Fédération française de billard.

Dans un second temps, il pose le problème de la multiplicité des tarifs de licence sur tout notre territoire (variation importante des parts « ligue » et « CDB »), qui freine la mise en place de nouveaux modes de licence qui nous permettraient de nous ouvrir à de nouveaux publics.

La mise en place de nouvelles licences – notamment une dédiée à la pratique « loisir », très attendue par de nombreux dirigeants, nécessite cependant un long travail d'étude et d'harmonisation.

Le président Sinanian remercie Claude Schaffran et Gérard Mathias de ce travail, qu'ils effectuent depuis quelques mois déjà pour aider à la réflexion générale sur notre politique « licence », et qui nous permet d'avancer en toute objectivité sur ce dossier politique de très grande envergure.

La ligue Nouvelle Aquitaine propose d'organiser des réunions entre clubs, afin de faciliter la prise de conscience des moins performants qu'une amélioration de leur structure est toujours possible afin d'attirer de nouveaux publics et d'accroître le nombre de leurs licenciés.

Des échanges ont ensuite lieu au sein de l'assemblée au sujet de l'offre de licences. Tout d'abord, il est indiqué qu'il faudra définir les termes « compétition » et « loisir » de manière exhaustive, afin de cadrer notre réflexion au préalable.

La ligue Ile-de-France indique par exemple que le circuit « vétéran » risque de ne plus attirer le public actuel s'il est défini comme une compétition sportive qui nécessite la prise d'une éventuelle future licence « compétition ».

Il est répondu que l'offre de licence serait certainement plus à envisager non pas en termes d'opposition « loisir / sportif », mais en termes de services au licencié.

La ligue de Bretagne intervient en indiquant qu'un club, jusqu'à présent réfractaire au principe fédéral « 1 adhérent = 1 licencié », et qui argumentait en indiquant que la création d'une licence loisir lui ferait prendre l'intégralité des licences est finalement rentré « dans les clous ». En effet, la ligue de Bretagne avait il y a deux ans un agent de développement à son service qui était en contact régulier avec les clubs.

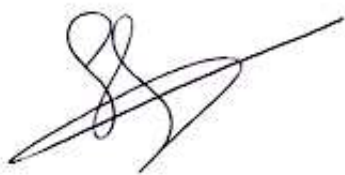
Ce travail a fini par porter ses fruits : le club en question a vu son nombre de licences passer de 16 en 2016 à 39 en 2017 suite au travail conjoint avec la ligue.

Claude Schaffran invite les membres de l'Assemblée à se joindre à la réflexion au sein du groupe de travail à ce sujet en prenant contact avec lui (claude.schaffran@ffbillard.com).

CONCLUSION

Le président Sinanian clôt cette Assemblée générale en remerciant les participants d'avoir contribué à la qualité très élevée des échanges et débats et leur donne rendez-vous le week-end du 17 juin pour l'Assemblée générale, qui se déroulera à Lyon.

Stéphanie Giron
Secrétaire Générale



Jean-Paul Sinanian
Président FFB

